



1. GRADE, METIER, EMPLOI

Grade	INFIRMIER
Emploi	INFIRMIER
Métier	Profession de soins et activités paramédicales
% temps	100%

2. AFFECTATION

Pôle	Pôle EST
Structure interne (CR - Code et Libellé)	G37 – HDJ -Equipe mobile (0229)
Unité fonctionnelle (Code et Libellé)	HDJ de Crise Pussin (2510)

3. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

L'infirmier est placé

- Sous l'autorité directe du cadre de santé qui coordonne les soins et l'activité de l'unité. Il collabore dans le cadre de ses compétences, avec tous les membres de l'équipe pluri professionnelle, ainsi qu'avec l'ensemble des intervenants de la prise en charge.
- Sous l'autorité hiérarchique du directeur et par délégation, du coordonnateur général des soins et des cadres de santé assistants du chef de pôle.
- Sous l'autorité fonctionnelle du chef de son pôle d'affectation, du médecin responsable de l'unité.

Conformément à la législation en vigueur :

- L'agent est soumis aux droits et obligations des fonctionnaires (Titre IV)
- L'agent est tenu au devoir de réserve et au secret professionnel
- L'inscription à l'Ordre Infirmier est obligatoire pour exercer

4. AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRES – CYCLE

- Temps de travail : 100%
- Amplitude horaire : du lundi au vendredi de 8h00-20h00.
- Repos fixes les week-ends et jours fériés
- Cycle de 38h20 par semaine, 7h40 par jour avec possibilité d'horaires élargis en fonction des nécessités du service, de l'organisation du pôle et d'actions ponctuelles programmées

En fonction des besoins et à la demande de l'encadrement, l'agent sera amené à effectuer des remplacements dans le pôle et dans l'institution.

Les congés sont pris dans le respect de l'organisation du service (maintien des effectifs de fonctionnement) et des règles institutionnelles.



5. CARACTERISTIQUES DU LIEU D'EXERCICE

Le Pôle EST comprend :

Le **Pôle Est**, l'un des trois pôles de psychiatrie de l'adulte du Vinatier – Psychiatrie Universitaire Lyon Métropole, regroupe environ 250 professionnels médicaux, paramédicaux ainsi que de divers autres métiers.

Le pôle est structuré autour de plusieurs services couvrant une offre de soins diversifiée, dont le **secteur psychiatrique G37**, qui dessert les usagers de **l'Est lyonnais** résidant notamment sur les communes de **Villeurbanne, Bron et Décines**. Le Pôle Est assure la prise en charge psychiatrique de cette population grâce aux structures suivantes :

Secteur psychiatrique G37

- **Un service CMP / CADEO** (Centres Médico-Psychologiques et d'Accueil, d'Évaluation et d'Orientation), réparti sur trois sites de proximité : Villeurbanne, Décines et Bron.
- **Une unité de consultations sécurisées** localisée sur le site du Vinatier.
- **Un service de Réhabilitation et de Psychoéducation (CRP)**, implanté sur trois sites, à Décines, Villeurbanne et à Bron (Vinatier).
- **Un service ambulatoire** composé :
 - d'un **hôpital de jour (HDJ)** de crise situé sur le site du Vinatier,
 - d'une **équipe mobile** intervenant à domicile sur l'ensemble du secteur.
- **Un service d'hospitalisation à temps complet** comprenant **quatre unités** :
 - **Avicenne et Érasme** : unités d'hospitalisation complète (18 lits chacune),
 - **L. Bonnafé** : unité fermée (18 lits) accueillant des patients non stabilisés ou présentant des troubles du comportement importants et suivis sur le secteur,
 - **E. Lasègue** : unité d'hospitalisation (18 lits) destinée à des patients nécessitant un accompagnement renforcé en vue de leur sortie.

En dehors de l'offre sectorielle, le pôle propose une offre de soins et plusieurs activités à destination des autres pôles du Vinatier, du département ou même nationalement.

Service Hospitalo-Universitaire de Coordination, de Réhabilitation et d'Évaluation (Z61 – SUCRE)

Ce service regroupe plusieurs centres experts et consultations spécialisées visant à améliorer le dépistage, le diagnostic et la prise en charge des troubles psychiatriques résistants :

- **Centre expert troubles bipolaires**
- **Centre expert dépression résistante**
- **Centre expert schizophrénie**
- **UPP** (Unité de Psychoéducation et de Psychothérapie)
- **CLAP** (Centre Lyonnais pour les Aidants en Psychiatrie), qui a créé et développe les programmes de psychoéducation **BREF** et **LEO**, reconnus au niveau national et international.



Service Hospitalo-Universitaire des Pathologies Psychiatriques Résistantes (Z61 – SHUPPR)

Composé de quatre unités spécialisées :

- **M. Juvet** : évaluation et thérapeutique des troubles du sommeil (consultations et hospitalisations de nuit),
- **P. Deniker** : hospitalisation de semaine (15 lits) pour les pathologies psychiques résistantes, proposant des thérapeutiques de précision,
- **U. Cerletti** : neuromodulation (ECT, rTMS) en consultation et en hospitalisation de jour,
- **Agnodice** : Consultations et hospitalisations de jour spécialisées dans l'évaluation et les thérapeutiques de précision des troubles de l'humeur instables.

Ce service dispose d'un partenariat avec le **centre de recherche CRNL (Centre de recherche en neuroscience de Lyon) Psy R2**.

Service Recherche Psychiatrie et Société / Réseau ORSPERE SAMDARRA (Z58)

Cet observatoire national articule un pôle de recherche, un pôle ressource et un pôle édition avec la revue **Rhizome**. Il coordonne également plusieurs diplômes universitaires et gère « l'Espace » (Lyon 3), lieu d'accueil pour les personnes concernées par la migration.

Équipe Mobile Médico-Sociale Interpolaire : l'EMMI (Z62)

Cette équipe mobile interpolaire intervient auprès des patients accueillis en structures médico-sociales, dans une logique de coordination et de maintien dans le secteur médico-social, pour les personnes souffrant de pathologies psychiatriques chroniques.

Recherche, formation et développement des compétences

Le Pôle Est héberge des professionnels de santé et des chercheurs investis, à temps partiel ou complet, dans des missions de recherche, de formation et de développement des compétences. Ces activités s'inscrivent pleinement dans la dynamique d'innovation et d'amélioration continue de la qualité des soins portée par le pôle.

L'hôpital de jour intensif est situé au bâtiment 410. Il est constitué d'une équipe pluriprofessionnelle et prend en charge la population habitant sur le territoire des 11 communes de L'EST lyonnais et sur la commune de Villeurbanne. Les missions de l'hôpital de jour visent à proposer aux usagers une alternative à l'hospitalisation complète avec une prise en charge intensive sur une séquence de soins maximale de trois mois par la gestion de la crise en ambulatoire, les soins de consolidation clinique post HC et la prévention de la rechute. L'HDJ intensif travaille en étroite collaboration avec les HC, l'EM, les structures du CMP/CADEO et CATTP afin de permettre une fluidité dans le parcours de soins du patient

6. DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

- L'infirmier exerce sa fonction au sein d'une équipe pluri professionnelle



- L'infirmier réalise, dans le respect des règles professionnelles, des soins préventifs, curatifs ou palliatifs de nature technique, relationnelle, éducative et rééducative en tenant compte de l'évolution des sciences et des techniques. Son action vise à maintenir, restaurer et promouvoir la santé et l'autonomie de la personne dans ses composantes psychologiques, sociales, économiques et culturelles.
- Les soins infirmiers sont dispensés soit sur prescription médicale, soit dans le cadre du rôle propre.
- L'infirmier participe également à des actions de formation, d'encadrement des étudiants, de prévention et d'éducation à la santé et de recherche en soins infirmiers.

7. ACTIVITES PRINCIPALES

7.1. Activités relationnelles et de soin

- Prise en charge des personnes accueillies dans une dynamique pluri professionnelle,
- Recueil des données cliniques et des informations nécessaires à l'établissement du projet de soins et à la prise en charge globale du patient,
- Participation à l'élaboration, la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des projets de soins individualisés,
- Rédaction des synthèses cliniques, des comptes rendus d'entretien médico-infirmier et du recueil d'activités,
- Participation à la mise en place et à l'animation de groupes d'éducation thérapeutique,
- Contribution à la pérennité du cadre de soins,
- Participation à l'organisation et au maintien du lien avec les partenaires soignants et sociaux,
- Transmission et traçabilité des informations dans le dossier de soins,
- Surveillance et contribution à l'hygiène des locaux et des matériels,
- Surveillance et dispensation des repas thérapeutiques des patients de l'HDJ,
- Mise en œuvre de l'organisation logistique nécessaire au bon déroulement des soins,
- Animation de groupe d'éducation thérapeutique,
- Encadrement pédagogique des étudiants infirmiers et des nouveaux professionnels,
- Participation à l'évolution et aux changements institutionnels,
- Inscription dans des réflexions et activités institutionnelles.

8. ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES

- Evaluation et cotation de l'autonomie, des habiletés sociales de la personne soignée à partir des échelles à disposition (ELADEB),
- Mise en œuvre du projet de soins individualisé du patient en fonction des besoins repérés :
- Réalisation des entretiens infirmiers quotidiens en présentiel et ou distanciel,
- Réalisation des entretiens motivationnels,
- Accompagnement vers les soins somatiques, lien médecin traitant, soins dentaires
- Prise en charge médicamenteuse et l'observance thérapeutique,
- Accompagnement du patient vers une autonomisation,



- Dispensation et surveillance des traitements hospitaliers spécifiques,
- Animation des groupes ETP et de psychoéducation,
- Animation des groupes à médiation artistique, sportive, musicale,
- Coordination du parcours de soins du patient par des évaluations régulières,
- Initiation du projet de réhabilitation pour une continuité de la PEC entre l'HDJ/CMP/CATTP,
- Inscription dans la dynamique de travail en réseau avec les partenaires,
- Partage d'informations et de mise en lien des unités au sein du secteur.

9. COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

9.1. Compétences recherchées

Compétences <i>requis pour le poste et réévaluées lors de l'entretien annuel</i>	1 A développer	2 Pratique courante	3 Maîtrisée	4 Expert
Créer et développer une relation de confiance et d'aide avec le patient et son entourage, en cohérence avec le projet de soins personnalisé		x		
Mettre en œuvre le projet de soins individualisé du patient en fonction des besoins repérés		x		
Identifier les situations d'urgence et ou de crise par des actions appropriées			x	
Coordonner les actions et les soins auprès de la personne soignée auprès des différents acteurs (case management)			x	
Utiliser des Echelles de cotation spécifique : Evaluation et cotation de l'autonomie (ELADEB)		x		
Concevoir et animer un groupe ETP		x		
Contribuer en équipe pluriprofessionnelle au bon fonctionnement du service dans le respect de la démarche qualité		x		
Transmettre par oral et par écrit en équipe pluriprofessionnelle l'ensemble des informations relatives au suivi personnalisé du patient			x	
Instaurer et maintenir des liaisons avec les acteurs et structures intervenants auprès des personnes intra et extra Hospitalier		x		
Conduire une démarche de communication adaptée aux personnes et à l'entourage en fonction des actions identifiées		x		
Développer une approche pédagogique auprès des nouveaux arrivants et des stagiaires		x		

1. **A développer** : n'est pas indispensable à la tenue du poste (**savoir-faire de base : appliquer**)

2. **Pratique courante** : utilisé quotidiennement – existence de protocole et procédure (**savoir-faire pratique : adapter**)

3. **Maîtrisé** : la personne doit être autonome même en situation exceptionnelle, hors protocole (**savoir-faire maîtrisé : optimiser**)

4. **Expert** : référent, tuteur, formateur – transmission du savoir et du savoir-faire (**savoir-faire d'expertise : innover et transmettre**).



9.2. Diplôme et formation

- Diplôme d'Etat d'Infirmier
- Être titulaire du permis de conduire, Permis B

9.3. Expérience professionnelle

- Expériences en psychiatrie en secteurs intra et extrahospitalier indispensables.

9.4. Qualités requises

- Ouverture d'esprit, rigueur, disponibilité, adaptabilité, assiduité, dynamisme.

9.5. Connaissances spécifiques attendues

Savoirs (Connaissances) <i>requis pour le poste et réévalués lors de l'entretien annuel</i>	1	2	3	4
Recueil, analyse et synthèse des informations permettant la prise en charge du patient.		x		
Mise en œuvre du projet de soins individualisé du patient en fonction des besoins repérés		x		
Entretiens et évaluations en présentiel et en distanciel			x	
Gestion des situations difficiles et des situations de crises en psychiatrie			x	
Evaluation et repérage de la crise suicidaire			x	
Conduite de l'entretien motivationnel		x		
Coordination du parcours patient à partir du projet de soins individualisé (case management)		x		
Connaissances cliniques théoriques et pratiques en psychopathologie et santé mentale			x	
Connaissance des dispositifs de soin, du secteur et du travail de réseau pluri partenarial			x	
Education thérapeutique			x	
Soins de médiation thérapeutique			x	

1 Connaissances opérationnelles :

Connaissances détaillées, pratiques et théoriques, d'un champ ou d'un domaine particulier incluant la connaissance des processus, des techniques et procédés, des matériaux, des instruments, de l'équipement, de la terminologie et de quelques idées théoriques. Ces connaissances sont contextualisées. Durée d'acquisition de quelques mois à un / deux ans.

2 Connaissances générales :

Connaissances générales propres à un champ. L'étendue des connaissances concernées est limitée à des faits et des idées principales.

Connaissances des notions de base, des principaux termes. Savoirs le plus souvent fragmentaires et peu contextualisés. Durée d'acquisition courte de quelques semaines maximum.

3 Connaissances approfondies :

Connaissances théoriques et pratiques approfondies dans un champ donné. Maîtrise des principes fondamentaux du domaine, permettant la modélisation. Une partie de ces connaissances sont des connaissances avancées ou de pointe. Durée d'acquisition de 2 à 4/ 5 ans.

4 Connaissances d'expert :

Connaissances permettant de produire une analyse critique des théories et des principes, de redéfinir des pratiques professionnelles dans un champ ou à l'interface entre des champs différents. Connaissances très contextualisées. Durée d'acquisition de 3 / 5 ans et plus.



CARTE D'IDENTITE DU DOCUMENT

Pôle Emetteur

Pôle Est

Modifications apportées par la nouvelle version

- Mise à jour description pôle
- Mise à jour graphique nouvelle charte

Rédaction

N. PUTOUD
Cadre de santé
F. BOISSIÉ
Cadre supérieur de santé

Vérification

BLONDELLE Élise
Cadre supérieur de santé FF,
Direction des soins

Validation

P.-H. Ducharme,
Coordonnateur général
des soins